

COMMISSION
DEMOCRATIE LOCALE

QUELLES PISTES POUR LUTTER CONTRE L'ABSTENTION ?

.....

Note préparatoire de la séance du 26/11/2021

I INTERVENANTS



Céline Braconnier, Politologue
Directrice de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye



Freddy Clairembault, Délégué général de l'association
Eveil
Conseiller municipal délégué à la jeunesse et à la
prévention à Saint-Cyr-l'Ecole (78)

.....

🕒 Vendredi 26 novembre 2021 de 10h à 12h

📍 En visioconférence

Élus référents :

- 👤 - **Éric Berdoati**, maire de Saint-Cloud (92)
- **Hervé Charnallet**, maire d'Orgeval (78)
- **Anne Gbiorczyk**, maire de Bailly-Romainvilliers (77)

Pour rejoindre la visioconférence, veuillez cliquer ou copier/coller le lien suivant : <https://amif-asso.webex.com/amif-asso-fr/j.php?MTID=mfa26db88a48c94e8b14680e13d7bc759>

Si besoin, indiquez le
numéro de la réunion : 2742 895 2695
Mot de passe : demloc26nov

En cas de problème de connexion, veuillez contacter notre hotline :
0970 711 105 ou support@frv-sense.com

.....

I OBJECTIFS

- Analyser les causes de l'abstention
- Réfléchir aux leviers dont disposent les communes pour remobiliser les électeurs

I CONTEXTE / ACTUALITÉ

Lors des élections départementales et régionales de juin 2021, près de deux électeurs sur trois ne se sont pas rendus aux urnes au second tour. **En Île-de-France, le taux d'abstention s'est élevé à 69,2%, contre 66,7% au niveau national.** Pour être en mesure de remettre les électeurs sur le chemin des urnes, il paraît essentiel de ne pas faire porter la responsabilité de l'abstention uniquement sur les citoyens. Cela doit se faire par une réflexion sur les réelles raisons de ce désintéressement.

Les pistes envisagées au niveau national et leurs limites

- ✓ **Rendre le vote obligatoire comme devoir du citoyen**, selon un principe fondamental de la République française : appartenir à une communauté nationale implique des droits mais aussi des devoirs. Toutefois, cette mesure pourrait seulement donner l'illusion d'une réconciliation avec la politique. La « peur du gendarme » doperait la participation sans pour autant apporter de réelles solutions à un problème plus profond.
- ✓ **Reconnaître le vote blanc comme un suffrage exprimé**, donnant alors plus de sens au vote obligatoire. En février 2014, une loi est promulguée afin de prendre en considération le vote des électeurs qui, par un vote blanc, signifient leur refus de choisir entre les candidats en lice. Les votes blancs sont désormais séparés des votes nuls tout en n'ayant aucun poids dans la détermination du nombre des suffrages exprimés. Si cela était le cas, il y aurait un risque fort de ne pas voir le Président de la République élu à la majorité absolue, requise dans le cadre de l'élection présidentielle.
- ✓ **Rassembler les scrutins locaux** afin de permettre aux scrutins de faible intensité de bénéficier de l'influence de ceux attirant le plus d'électeurs. L'initiative a déjà été prise pour les dernières élections départementales et régionales sans réel succès. Il s'agirait, par exemple, de réunir les départementales et les municipales pour rassembler plus d'électeurs, renforçant ainsi la légitimité des élus.
- ✓ **Autoriser le vote en ligne** qui aurait pu se montrer utile en cette période de crise sanitaire. Cependant, cela pose bien évidemment des questions de sécurité, d'anonymat et de vérification dont les garanties actuelles ne sont pas satisfaisantes pour permettre la mise en place d'un tel dispositif.

Si différentes pistes sont portées au niveau national, les collectivités locales ont aussi leur rôle à jouer pour raviver **l'enthousiasme électoral** car elles sont au plus proche de leurs administrés. Lorsqu'ils sont interrogés sur les raisons de leur abstention, les Français font part d'une impression d'éloignement des institutions qui n'ont pas d'impact dans leur vie quotidienne. Tous connaissent les tenants et les aboutissants de l'élection présidentielle et des élections municipales mais pour ce qui est de l'entre-deux, une certaine confusion des compétences demeure. Les collectivités peuvent encourager **l'engagement civique de proximité**, lequel pourrait entraîner une dynamique vertueuse et susciter davantage d'intérêt pour la chose politique.

Les leviers mobilisables par les communes pour lutter contre l'abstention et raviver l'enthousiasme électoral

- ✓ Renforcer **l'éducation civique et politique dans les écoles**
- ✓ Dynamiser les **campagnes en faveur de l'inscription aux listes électorales**
- ✓ Faire de la **pédagogie** autour des enjeux de la vie publique et politique.
- ✓ Apporter une **attention particulière aux étudiants**, très affectés par la malinscription et devenant, de ce fait, abstentionnistes. Ce point vaut surtout pour les communes accueillant des

établissements d'enseignement supérieur. Les 18-24 ans se sont abstenus à 84% lors de ces dernières élections.

- ✓ Lutter contre les **inégalités électorales** car les **déterminants sociaux** de l'abstention ne cessent de s'accroître. Ce sont les ouvriers et les non-diplômés qui votent le moins du fait d'une forme de désintérêt teinté de désenchantement, mais surtout du fait d'un manque de compréhension des enjeux politiques.

Céline Braconnier, politologue et directrice de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, a travaillé sur l'abstention. Dans son ouvrage *La démocratie de l'abstention : aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, elle se penche sur la démobilisation électorale qui est surtout le fait d'une **disqualification sociologique**. Au terme d'une enquête de cinq ans dans un quartier de la banlieue nord de Paris, la cité des Cosmonautes, à Saint-Denis, elle a pu mesurer combien l'abstention se joue dès l'inscription sur les listes électorales. La ségrégation sociale et spatiale est l'un des terrains fertiles de l'abstention.

L'association Eveil a pour mission d'« *éveiller les jeunes à leur rôle de citoyens en les informant notamment sur leur environnement institutionnel, économique, technologique, écologique et sur les grands enjeux du monde contemporain* ». Elle intervient dans les établissements scolaires et bénéficie notamment de subventions de la Région Ile-de-France. Elle propose par exemple un programme d'intervention sur la citoyenneté qui enseigne aux élèves les valeurs de la République et les forme au débat argumenté.

I PROPOSITION DE DEROULE

10h00-10h10 : Introduction de la séance par les élus référents

10h10-10h35 : Intervention de Céline Braconnier

10h35-10h55 : Intervention de Freddy Clairembault pour l'association Eveil

10h55-11h50 : Echange avec les élus participant à la séance

11h50-12h : Clôture de la séance par les élus référents

I QUELQUES CONSEILS DE BONNE UTILISATION

- Quelle que soit votre connexion (fibre ou wifi), positionnez-vous à proximité de la source.
- Pendant la réunion, assurez-vous qu'il n'y ait pas de connexions autour (ou peu). Pensez à désactiver les VPN quand il y en a (pares-feux...) et à fermer toutes les autres applications sur l'ordinateur (notamment celles utilisant du son : Skype...). Idéalement, débranchez temporairement les autres accès à internet (box de votre TV, objets connectés, etc.).
- Utilisez, de préférence, un casque et un micro externes à l'ordinateur (ou kit main libre) pour éviter les gênes en termes de son.